

CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYES CLASSEMENT PROMOTION

Trophée MICHELIN

Ce classement est établi pour aider les concurrents privés à effectuer le Championnat de France des Rallyes par le biais de dotations matérielles et financières.

1. Appellation du Classement Promotion

En raison de l'établissement d'un partenariat avec la société Michelin, le classement promotion 2012 prendra le nom de Trophée MICHELIN.

Le financement des primes est réalisé grâce aux apports conjoints des organisateurs, de la FFSA et de MICHELIN.

2. Conditions à remplir pour être inscrit au Trophée MICHELIN

Le pilote souhaitant prendre part au Trophée MICHELIN doit utiliser exclusivement les pneumatiques de la gamme MICHELIN et identifier sa voiture de compétition, ainsi que sa combinaison, selon les normes établies par MICHELIN (voir annexe 1). Un kit d'identification lui sera fourni directement par MICHELIN dès la confirmation de son inscription à la FFSA.

Le pilote s'acquittera des droits d'inscription fixés par la réglementation en vigueur pour s'inscrire au classement promotion auprès de la FFSA et signera le protocole pilote qui lui est proposé. La date d'inscription est fixée au plus tard 21 jours avant la date de départ du rallye auquel le pilote souhaite s'inscrire.

Le pilote s'acquittera des droits d'engagement auprès de l'organisateur du rallye selon la réglementation en vigueur, soit 1000 €.

Les pilotes inscrits à une Coupe de Marque développée par un constructeur dont les dotations sont des primes financières ne peuvent pas s'inscrire au Trophée MICHELIN.

3. Dotations

Conditions d'attribution des primes

De manière à favoriser les concurrents qui souhaitent participer au Championnat de France des Rallyes, les dotations seront soumises aux conditions d'attribution suivantes :

Les primes financières seront réglées directement par la FFSA, à partir du moment où le pilote aura effectué 2 manches du Championnat de France des Rallyes.

Ensuite, les primes seront réglées au plus tard 2 semaines après la fin du rallye concerné.

En ce qui concerne les dotations en pneumatiques, elles suivent le même principe, en étant attribuées aux pilotes à partir de leur troisième participation.

Pour qu'un pilote soit comptabilisé, que ce soit pour ses propres participations ou pour déterminer le nombre de pilotes inscrits par rallye, la liste des partants, validée par la Direction de Course est l'unique document référent.

au-delà de 25 concurrents			16 à 25 concurrents		6 à 15 concurrents		1 à 5 concurrents	
	€	Pneus	€	Pneus	€	Pneus	€	Pneus
1er	6000		5000		4500		3500	
2ème	4500		4000		3500		2500	
3ème	3500		3000		2500			4
4ème	3000		2000		2000			4
5ème	2400		1600			4		4
6ème	1900		1500			4		
7ème	1700		1400			4		
8ème	1600		1300			4		
9ème	1500		1200			3		
10ème	1400			4		3		
11ème	1300			4		3		
12ème	1200			4		2		
13ème		4		3		1		
14ème		4		3				
15ème		4		3				
16ème		3		3				
17ème		3		2				
18ème		3		2				
19ème		3						
20ème		2						
21ème		1						
22ème		1						
Tirage au sort		2		2		2		2

4. Protocole de remise des prix

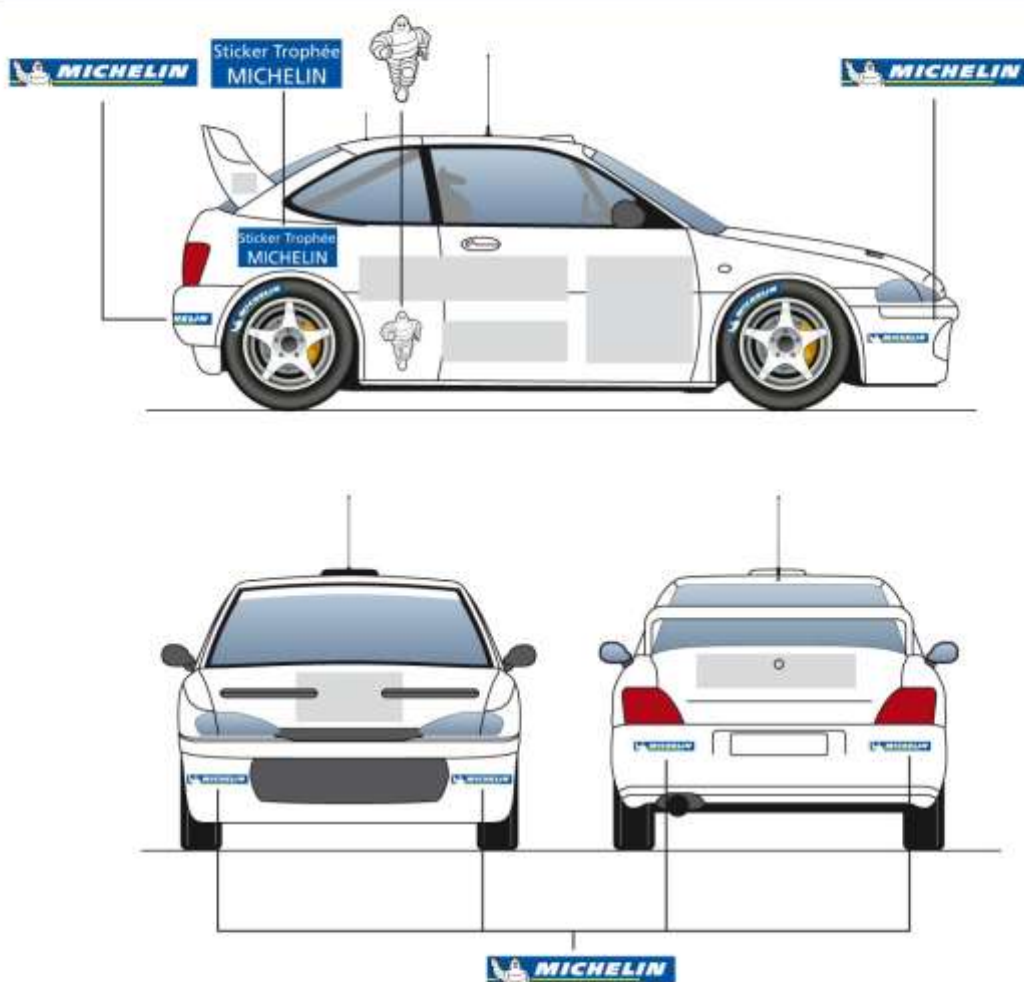
Sur chacun des rallyes du Championnat de France 2012, les protocoles suivants seront mis en œuvre :

- A la fin des vérifications techniques, un tirage au sort de 2 pneumatiques est effectué parmi la totalité des pilotes inscrits et présents au Trophée MICHELIN et présents pendant le tirage au sort.
- A la fin du rallye, un représentant de MICHELIN accueille avec l'organisateur du rallye les premiers concurrents classés sur le podium.

Annexe 1: Identifications MICHELIN Alternative 1

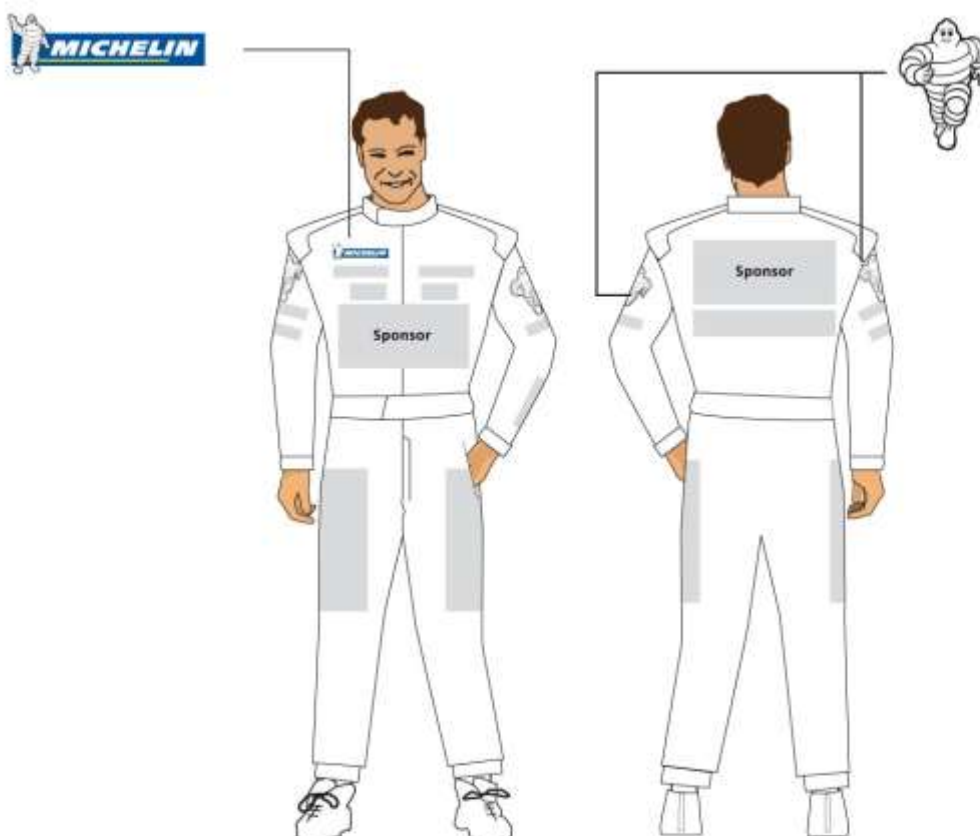
LOGOS POUR LES VOITURES

- Sticker Michelin Bibendum Tronqué : 30 cm de long.
- Sticker Michelin Bibendum Sprinter : 20 cm de haut.
- Sticker Trophée MICHELIN : environ 20 cm de long.



LOGOS POUR LES COMBINAISONS PILOTES

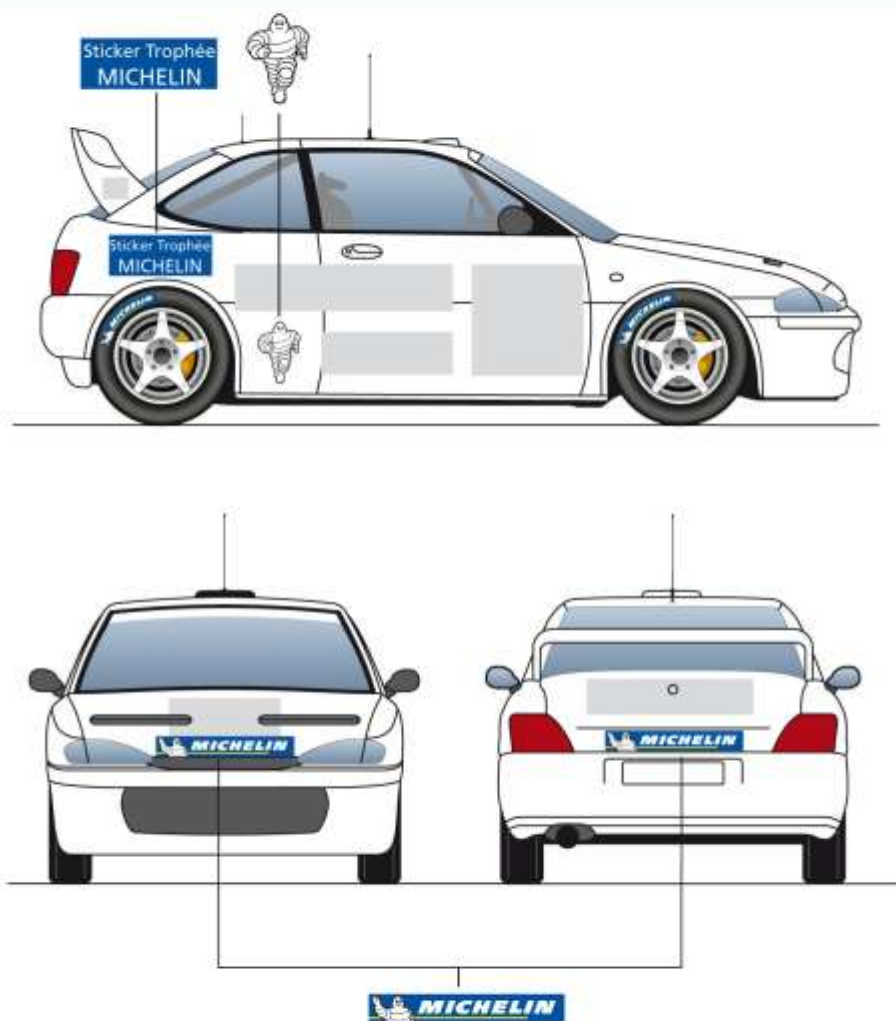
- Broderie ignifugée Michelin logo institutionnel : 15 cm de long.
- Broderie ignifugée Michelin Bibendum Sprinter : 12 cm de haut.



Alternative 2

LOGOS POUR LES VOITURES

- Sticker Michelin Bibendum Tronqué : 50 cm de long.
- Sticker Michelin Bibendum Sprinter : 20 cm de haut.
- Sticker Trophée MICHELIN : environ 20 cm de long.



LOGOS POUR LES COMBINAISONS PILOTES

- Broderie ignifugée Michelin logo institutionnel : 15 cm de long.
- Broderie ignifugée Michelin Bibendum Sprinter : 12 cm de haut.

